

Déclaration UE de conformité

- Casque de protection pour l'industrie modèle **BRENNUS**, référence 0011 et suivantes.
- **Fabricant** : AUBOUEIX S.A., 49, Rue de l'Ancienne Mairie, 92100 Boulogne-Billancourt, France.

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant : AUBOUEIX S.A.

- Casque **BRENNUS**.



- Le casque **BRENNUS** est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement UE 2016/425 et en application de la norme européenne NF EN 397+A1 : 2013.
- Le casque **BRENNUS** dans sa version sans aérations est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement UE 2016/425 et en application des normes européennes NF EN 397+A1 : 2013 and NF EN 50365 : 2002.
- L'organisme notifié, ALIENOR CERTIFICATION, n°2754, a effectué l'examen UE de type du casque **BRENNUS** (module B) et a établi l'attestation d'examen UE de type, n°2754/0090/158/04/19/0289.
- Le casque **BRENNUS** dans sa version sans aérations est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D), sous la surveillance de l'organisme notifié, AFNOR, n°333.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 19 avril 2019



Pour AUBOUEIX S.A. : AUBOUEIX Stéphane, Président Directeur Général.